

*Diffusé pour la Gloire d'Hakadoch Barouh' Nou,
par la Yéchiva Torat N'aïm Cej Nice
5786/2026 - 27^{ème} année*



**Parachat Tsav
Chabat Hagadol
N° 988**

Horaires Chabat Kodech Nice
Vendredi 27 mars 9 nissan
Entrée de Chabat 18h33
**pour les Séfaradim réciter la
bénédictio de l'allumage
AVANT d'allumer**
Coucher du soleil 18h43

Samedi 28 mars 10 nissan
Réciter le Chémâ avant 8h50
Sortie de Chabat 19h35
Rabénou Tam 20h08

Chabat Chalom dans le Sourire !

**« La Mitsva de la HAGADA »
par Rav Moché Mergui Roch Hayéchiva**

La TORAH dit (CHEMOT 13-8) : « Véiguadta lébinh'a : Et tu raconteras à ton fils ce jour-là en disant : 'C'est en vue de ceci que HACHEM a agi en ma faveur quand je suis sorti d'Egypte' ».

RACHI explique le passage « C'est en vue de ceci » : afin que j'accomplisse SES commandements. La grande Mitsva de raconter à nos enfants la sortie d'Egypte consiste à faire revivre cet événement qui est le fondement de notre croyance [notre Emouna], et le but est d'accomplir la TORAH et ses MITSVOTS, comme il est dit : « Et ce sera pour toi un signe sur ton bras et en rappel entre tes yeux, afin que la TORAH de HACHEM soit dans ta bouche ».

Nombreuses sont les Mitsvoth de la nuit de PESSAH' qui se réalisent avec l'organe de la bouche : la transmission à nos enfants par le récit de la HAGGADA, la récitation du HALLEL pour louer HACHEM de ses bienfaits, la consommation de la MATSA et du MAROR, ainsi que les 4 coupes de vin de Délivrance.

Le nom de la fête de PESSAH' a pour signification littérale « passer par-dessus ». Ce mot est composé des deux syllabes Pé et Sah', qui signifient en hébreu : « la bouche qui raconte ». Remarquons que le lettre hébraïque Pé représente la bouche entrouverte avec, en cursive, la langue en bas (en caractère d'imprimerie, la langue est placé en haut). En hébreu, la langue se dit LACHONE. On distingue la langue sacrée appelée LACHONE HAKODECH et la mauvaise langue LACHONE HARA.

Le LACHONE HAKODECH est réservé à la récitation de belles paroles de TORAH, aux louanges pour la gloire de HACHEM et pour la transmission à nos enfants. Par contre, la mauvaise langue de laquelle sort du mal, appelée LACHONE HARA, détruit toutes relations 'Hass Vé Chalom !

En hébreu le mot PESSAH' est composé de deux lettres dont les valeurs numériques sont les suivantes ; Pé=80 et la lettre Hé = 5, composant la valeur du mot lui-même = 86. Ce nombre correspond à la valeur numérique du Nom divin ELOKIM. Les lettres Sah', c'est-à-dire Samekh =60 et 'Het = 68 correspondent à la valeur numérique de 'HAÏM la VIE. La conjugaison de ces deux valeurs donnent ELOKIM 'HAÏM [D. VIVANT].

A nous de découvrir, par le mot PESSA'H [la bouche qui parle], la Grandeur et la Puissance de l'ET. VIVANT ! Car l'objectif de cette belle soirée de PESSAH' est de proclamer toute notre reconnaissance et notre AMOUR pour HACHEM VIVANT pour tous ses bienfaits, comme il est dit, à la fin de la HAGGADA : « C'est pourquoi c'est notre devoir de remercier, de louer, de vanter, de célébrer, d'élever, de glorifier, de bénir, d'exalter et de magnifier L'ET. VIVANT qui a fait des Miracles pour nos PERES et pour NOUS. Puissions-nous mériter cette année une Délivrance totale, le CHALOM pour AM ISRAËL et la PAIX DANS LE MONDE !

Réflexion sur la sortie d'Égypte et la Guéoula, d'après le Or ha'Haïm et le Divré Yoël

Par Rav Jordan Moshé Halfon* - Rabbin de Cagnes/Mer

Au cœur de la Haggada de Pessa'h, nous proclamons : “Béni soit Celui qui garde Sa promesse à Israël, béni soit-Il”.

Le Rabbi de Satmar (Hagada Divré Yoël §207) interroge : À première lecture, cette formule semble n'être qu'un rappel historique, comme si nous venions simplement remercier Hachem d'avoir tenu Sa parole en nous faisant sortir d'Égypte. Pourtant, dès que l'on s'y arrête avec un peu d'attention, une difficulté apparaît : la promesse originelle n'a pas été faite à Israël, mais à Avraham Avinou. Pourquoi, dès lors, parler d'une promesse “à Israël” ? Et plus encore, de quelle promesse parle-t-on réellement : celle de la sortie d'Égypte, ou bien une promesse plus vaste, qui dépasserait cet épisode fondateur pour englober toute l'histoire du peuple juif ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de revenir à la source même de cette promesse, telle qu'elle est formulée dans la Torah lors de la Brit bein habetarim : “Et la quatrième génération reviendra ici, car la faute de l'Émoréen n'est pas encore complète.” (Béréchit 15-16).

À première vue, ce verset semble établir une condition claire : l'entrée en Eretz Israël dépendrait du niveau moral des peuples en place. Tant que “la faute de l'Émoréen n'est pas complète” — Israël devrait attendre. Cependant, le Or Ha'Haïm remarque qu'en confrontant cette idée au déroulement des événements, une tension apparaît immédiatement. En effet, tout indique que les Bné Israël auraient pu entrer en Eretz Israël bien plus tôt, sans attendre cette fameuse “quatrième génération”. En effet, si la faute des explorateurs n'avait pas retardé le trajet dans le désert, ce serait la troisième génération — c'est-à-dire celle étant sortie d'Égypte — qui

serait entrée sur la terre d'Israël. Dès lors, comment comprendre le rapport avec la faute de l'Émoréen (Canaanéen) ? Sans la faute des explorateurs, ils seraient logiquement venus bien avant que les Cananéens dépassent les bornes dans leur relation à Hachem !

C'est précisément à ce moment que s'impose une distinction essentielle. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la délivrance d'Israël ne dépend pas d'abord du niveau des autres nations, mais bien du niveau spirituel d'Israël lui-même. Autrement dit, le facteur déterminant n'est pas extérieur, mais intérieur. Avant la faute des explorateurs, le peuple d'Israël se trouve dans une situation exceptionnelle, que les 'Hagal qualifient de “une génération de connaissance — dor déa”. Certes, la faute du veau d'or a introduit une certaine diminution — allusion que le Zohar exprime à travers le alef réduit du mot vayikra — néanmoins, Israël conserve un niveau suffisamment élevé pour être considéré, relativement aux Cananéens, comme “un juste parfait”.

Or, ce statut n'est pas simplement honorifique, il est déterminant dans l'ordre du monde. Le prophète Habacuc formule un principe fondamental : “Pourquoi observes-Tu les traîtres en silence, lorsque le méchant dévore un homme plus juste que lui ?” (Habacuc 1-13).

La Guemara, Bérah'ot 7B en déduit que le méchant ne peut dominer qu'un “plus juste que lui”, mais qu'il ne peut en aucun cas atteindre “un juste absolu”. Ainsi, lorsque Israël se situe à ce niveau, aucune force extérieure ne peut véritablement lui résister. Dans cette configuration, l'entrée en Eretz Israël devient indépendante de toute condition liée aux Cananéens, et aurait pu se réaliser immédiatement.

Cependant, cette dynamique va être profondément bouleversée par la faute des explorateurs. La Torah décrit alors une crise intérieure : “Ils murmurèrent contre Moché et Aharon.” (Bémidbar 14).

Il ne s'agit pas seulement d'une erreur ponctuelle, mais d'une rupture dans la relation avec Hachem, d'une perte de confiance, d'un affaiblissement du lien. À partir de ce moment, Israël perd son statut de juste absolu et devient seulement supérieur, mais pas totalement. Or, cette nuance change tout, car elle réintroduit une dépendance vis-à-vis du monde extérieur. Tant que le méchant possède encore un certain mérite, il ne peut être éliminé. Les Cananéens, malgré leurs fautes, disposent encore d'une “réserve” spirituelle qui empêche leur disparition immédiate. La conséquence ne tarde pas à se manifester concrètement. Lorsque certains tentent malgré tout de monter en Eretz Israël, ils sont repoussés : “L'Émoréen sortit... et ils les frappèrent et les écrasèrent comme le font les abeilles.” (Bémidbar 14-45). Ce verset agit comme une démonstration claire : ce qui était possible auparavant ne l'est plus. Non pas parce que les Cananéens ont changé, mais parce qu'Israël a changé.

Dès lors, le verset de Berechit prend une profondeur nouvelle. Lorsqu'il affirme : “La quatrième génération reviendra ici”, Il ne décrit pas la situation idéale, mais la situation garantie. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un calendrier rigide, mais d'une assurance. Si Israël est au niveau de juste absolu, l'entrée peut être immédiate. En revanche, s'il chute, alors l'accomplissement de la promesse passe par un autre chemin : celui où il faut attendre que “la faute de l'Émoréen soit complète”. Ainsi, la promesse faite à Avraham inclut en

réalité toutes les possibilités : elle garantit le résultat, tout en laissant ouverte la manière dont il se réalisera.

Cette explication du Or Ha'Haïm rejoint celle du Divré Yoël sur la Haggada : Lorsque nous affirmons "Béni soit Celui qui garde Sa promesse à Israël". Le choix du présent "qui garde" indique que cette promesse n'appartient pas seulement au passé, mais qu'elle est encore active aujourd'hui. De même, lorsque le texte précise :

"car le Saint béni soit-Il a calculé la fin pour accomplir [Sa promesse]", le terme "la fin" ne se limite pas à la sortie d'Égypte, mais renvoie également à la fin ultime, à la guéoula à venir. Cette idée est déjà suggérée lorsque Yaakov Avinou déclare : "Rassemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera à la fin des jours" (Béréchit 49-1). (tentative qui lui est retirée, comme l'explique Rachi, précisément parce que cette fin dépasse le cadre immédiat de l'histoire). Dans cette continuité, la répétition de la formule "Béni... béni soit-Il" prend tout son sens. Elle ne constitue pas une simple

redondance, mais marque une extension du regard : une première louange pour la délivrance passée, et une seconde pour la délivrance future. Ainsi, au moment même où nous racontons la sortie d'Égypte, nous inscrivons notre parole dans une temporalité plus large, qui englobe le présent et le futur. Progressivement, une idée forte se dessine. La délivrance n'est pas uniquement une promesse divine qui s'imposerait à l'histoire de manière automatique. Elle dépend aussi du niveau auquel Israël se situe. Tant que nous ne sommes pas au niveau de juste absolu, nous restons dépendants des circonstances, du monde extérieur, et des conditions historiques. En revanche, lorsque ce niveau est atteint, cette dépendance disparaît. Dès lors, deux attitudes deviennent possibles. Soit attendre que les conditions extérieures évoluent, que le monde change¹. Soit comprendre que la clé se trouve ailleurs, dans notre propre élévation. C'est précisément ce que la Haggada cherche à nous faire intégrer. En affirmant que Hachem "garde" Sa promesse, elle nous

rappelle que cette promesse est certaine et toujours active. Cette réflexion sur la sortie d'Égypte nous montre que la question de la Guéoula est toujours d'actualité, et qu'elle nécessite de regarder en nous avant de regarder ce qui se passe chez les autres. Le rapport à la terre d'Israël est un sujet profond et complexe, le « droit » d'y résider dépend de nos mérites et du rapport général de la collectivité juive à la Torah. Qu'avec l'aide d'Hachem nous puissions faire téchouva et attendre fermement la venue du Machia'h qui reproduira la libération d'Égypte pour sortir définitivement de la Galoute, comme l'écrit le Rambam : Israël ne sera délivré que par le repentir. La Torah a déjà promis qu'à la fin de leur Exil, Israël fera repentance, et aussitôt ils seront délivrés (Hilkhote Téchouva 7, 5)

****Présentation d'une étude au Cej avec le Rav Yona Ghertman.***



Au-dessus des lois de la nature !

Le Choulh'an Arouh' (O''H 472-13) stipule que celui qui n'a pas les moyens d'acheter du vin pour le soir de Pessah' il doit vendre son vêtement pour pouvoir s'en procurer. Pourquoi nous ne trouvons pas cette loi dans les autres commandements de la Tora, par exemple celui qui n'a pas les moyens d'acheter une paire de Téfilin n'est pas tenu de vendre ses vêtements pour s'en procurer ? le H'idouché Harim explique : les quatre coupes de vin viennent exprimer que notre sortie d'Égypte s'est produite "lémaala min hatéva" en ne répondant pas aux lois de la nature, à notre tour, par la faculté de la réalisation de cette mitsva nous pouvons nous hisser au-dessus des lois de la nature, et par conséquent agir de façon surnaturelle, jusqu'à vendre ses vêtements ! (Hagada Chivim Panim Lahagada Rav Y. Weinroth, page 91).

On peut tout de même s'interroger pourquoi ce n'est que pour les quatre coupes de vin que l'homme doit aller jusqu'à vendre ses vêtements et on ne dit pas pareillement pour acquérir de la matsa ou de la viande pour le sacrifice de Pessah' ?

On peut proposer plusieurs réponses :

1/ la première halah'a stipulée concernant Pessah' est "kimh'a dépish'a" – donner aux pauvres de la matsa, il ne doit pas exister de situation où une personne ne possède pas de la matsa !

2/ si toutes les mitsvot de Pessah' nous rappellent la sortie miraculeuse de l'Égypte il y a une particularité quant aux quatre coupes de vin, elles ont pour but de diffuser le miracle, de le répandre, d'aller donc au-delà de soi-même, de se surpasser pour véhiculer ce miracle. On peut dire encore que la vente de ses vêtements n'est pas que le moyen de pouvoir acheter du vin mais s'inscrit déjà dans cette diffusion du miracle, en expliquant la raison de la vente de ses vêtements le nécessiteux transmet aux autres qu'il veut s'inscrire dans la diffusion du miracle.

Fasse D'IEU que nul ne se retrouve dans cette situation de manque, que nous puissions tous vivre des moments surnaturels durant cette fête de Pessah', pour la paix en Erets Israël et dans le monde, santé et sourire pour tout le monde. Bonne fête de Pessah' au-dessus des lois de la nature.

La mitsva de raconter la Hagada est un commandement de la Tora qui incombe à tout le monde, les hommes et les femmes. Cette mitsva passe par l'exercice de la bouche, donc la parole. Pourquoi est-il si important d'effectuer cet exercice ? Selon le Zohar lorsque nous parlons de l'exil de l'Égypte il s'agit de *galout hadibour* – l'exil de la parole ! D'ailleurs le nom de la fête Pessah', donne en hébreu la formule "pé" et "sa'h" – la bouche qui parle. Libérer la parole est l'enjeu de la fête. En quoi consiste cette liberté ? Rav Avraham Erlanger a écrit toute une Hagada sur "*galout et guéoulat hadibour*" – l'exil et la liberté de la parole ; il démontre que chaque passage du texte de la Hagada est une leçon sur la faculté de parler !

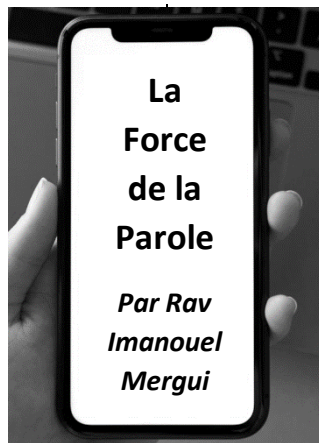
Dans la Hagada nous disons « *vayered mitsraïma – anous al pi hadibour* », yaakov est descendu en Égypte, contraint à cause de la parole. La parole va entraîner une conséquence malgré lui. La parole nous amène vers une situation imprévue, et parfois contraignante !

Selon le Maharal la parole fait ici référence ici à la parole de D'IEU qui ordonna à Yaakov de descendre en Égypte. L'exil et la rédemption sont es événements qui ne sont pas fortuits mais bien organisés, il ne fallait pas que cela dépende du bon vouloir de Yaakov, explique-t-il...

Ce terme '*anous*' nous paraît de trop, le texte aurait pu dire « il descendit en Égypte par la parole », pourquoi faut-il noter qu'il en était contraint ? Rav Yossef Dov Soloveitchik (Hagadat Masoret Harav page 67) explique : il ne faut pas comprendre que D'IEU a ordonné à Yaakov de descendre en Égypte, mais D'IEU a mis en place un système qui a contraint Yaakov de descendre, ce n'est pas une parole explicite. Yaakov voulait voir son fils, il ne voulait pas sortir de Kénaan, mais D'IEU a organisé cette rencontre de telle façon où Yaakov s'est vu contraint de descendre en Égypte. Etant donné que ce choix n'était pas délibéré par Yaakov cela prouve qu'il n'a pas renoncé à la terre de Kénaan, puisque tout ce que l'homme fait de façon contrainte – *béoness* – il n'en n'est pas tenu responsable.

Pour Rav A. Erlanger (page 80) rapportant les propos du Rabi de Modjits c'est la parole de Yossef, médissant sur ses frères, qui causa l'exil de Yaakov. Et, c'est par la correction de la médisance que les Enfants d'Israël ont connu la sortie d'Égypte. La mauvaise parole conduit au pire, la bonne parole conduit elle au meilleur.

Le Midrach nous enseigne que Yossef a tenu trois propos médisants sur ses frères : 1/ Yossef disait que ses frères ne mangeaient pas casher – *ever min hah'ai*, ils consommaient la viande animale avant



d'abattre l'animal. Ceci va entraîner que ses frères vont présenter à Yaakov la peau du bouc trempée dans du sang. 2/ il disait que ses frères se comportaient mal avec les enfants des servantes, ce qui lui vaudra à son tour d'être vendu en esclave. 3/ il disait que ses frères désiraient épouser les filles du peuple de Kénaan, ce qui lui causera l'épisode de madame Potifar. Par ailleurs les Maîtres nous enseignent que la sortie d'Égypte a pu être opérée par trois mérites que détenaient les Enfants

d'Israël, ils n'ont pas changé 1/ leurs noms, 2/ leur langage, 3/ leurs vêtements.

Rav Poumrantz (Hagada Safir Vélyahalom page 337) fait remarquer la correspondance 1/ le nom désigne l'essence de l'être, ne changeant pas leur nom ils ont conservé leur essence, ceci est à mettre en parallèle avec l'esclavage où normalement l'homme dans cet état a perdu son identité. 2/ lorsque Yossef est chez maame Potifae la Tora nous dit qu'elle lui parlait tous les jours mais que Yossef ne l'écoutait pas - c'est la correction de leur langage. 3/ au moment où Yossef est vendu par ses frères, ces derniers vont tremper la peau du bouc dans du sang – c'est la correction de leurs vêtements.

Rav Goal Elkarif explique autrement (Hagada Sas Béimraté'h'a page 251) : lorsque Lavan cherchait ses statuettes, Yaakov lui dit que celui qui les a cachés mourra, à cause de cela Rah'el va mourir. Yaakov a quelque part causé la mort de son épouse, même si sa parole n'était pas intentionnelle pour tuer elle eu cet effet, il paiera par sa descente en Égypte. C'est à cause de cette parole formulée par Yaakov qu'il entraînera son propre exil et celui de sa descendance. Le Rabi de Satmar (Hagada Divré Yoel page 224 note 237) propose une lecture intéressante : la parole ici n'est pas celle négative qui vient en amont de l'histoire, celle qui a causé l'exil, elle vient plutôt en aval de l'histoire, c'est-à-dire que la descente de Yaakov en Égypte, et de sa descendance, a causé la parole, celle de la Hagada qui est le canal par laquelle passe toutes les sources de sainteté et de lumière qui nous accompagnent tout au long de l'exil.

Rav Rabinovitch rapporte au nom du Oulélévi Amar une lecture percutante (Hagada Pardes Yossef page 191 note 305) : *anous al pi hadibour* cela veut dire que l'homme est contraint de subir ce qu'il formule par sa propre bouche, celui qui prononce du mal sur lui-même ou sur les autres devra subir malgré lui ce qu'il a formulé. Ta parole écrit ton histoire !

Si par la parole on peut tout abîmer, c'est par la parole qu'on peut tout corriger. La parole emprisonne, la parole libère !

